

Information réglementée

Embargo, le 13 décembre 2018 à 18h00 (Bruxelles)

Solvac S.A. Dividende total 2018 en hausse de 4,0 %

Le Conseil d'Administration de Solvac S.A. a décidé de mettre en paiement un second acompte de dividende. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 14 mai 2019, cet acompte vaudra solde pour l'exercice 2018.

Ce second acompte sera mis en paiement le 28 décembre 2018 et s'élève à 2,22 € brut par action.

Compte tenu du premier acompte annoncé en juillet, le dividende total 2018 s'établit à 5,22 € brut par action, soit une augmentation de 4,0 % par rapport à 2017.

<i>Dividende brut en €</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>
1 ^{er} acompte	2,88	3,00
2 ^{ème} acompte	2,14	2,22
Total	5,02	5,22

Le dividende de Solvac S.A. a connu une augmentation de 4.3 % en 2018 par rapport à 2017 (dividende brut par action Solvac 3.60 € vis-à-vis 3.45 €).

En bourse, les actions se traiteront "dividende détaché" à partir du 14 décembre 2018.

Calendrier des dividendes 2019

- Le 27 août 2019 : mise en paiement du premier acompte de dividende de l'exercice social 2019
- Le 27 décembre 2019 : mise en paiement du second acompte de dividende de l'exercice social 2019

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

Solvac S.A.

Rue des Champs Elysées, 43 - 1050 Bruxelles

Tél. : 32/2/639.66.30

Fax : 32/2/639 66 31

Mail : investor.relations@solvac.be